



La Ville du Mée sur Seine recrute

3 agents de la circulation à temps non complet (H/F)

Sous l'autorité du chef de service de la police municipale, vos missions sont les suivantes :

- Sécuriser la traversée des piétons (enfants, parents)
- Réguler le flux de circulation et s'assurer du respect du stationnement aux abords des groupes scolaires
- Mission d'écoute et d'information auprès des administrés, en développant le dialogue auprès de la population
- Remonter les dysfonctionnements et anomalies constatés sur la voie publique à sa hiérarchie
- Alerter l'autorité territoriale de risques relatifs à la sécurité et à l'ordre public sur les voies communales et informer des actes d'incivilités

Profil :

- Qualités relationnelles
- Sens du contact
- Ponctualité, assiduité, disponibilité
- Travail en autonomie
- Sens du service public
- Discrétion professionnelle et respect de la confidentialité
- Sens de l'adaptabilité

Spécificités / Contraintes :

- Tenue correcte
- Pénibilité liée au service en extérieur
- Obligation de porter les équipements de protections individuels

Informations complémentaires :

- Horaires de travail : Lundi, mardi, jeudi, vendredi (hors vacances scolaires)

(Suivant point école défini à la prise de poste)

Matin : 08h10 à 08h40 / 11h50 à 12h20

Après-midi : 13h40 à 14h10 / 16h20 à 16h50

ou

Matin : 8h à 8h30 / 11h10 à 12h10

Après-midi : 13h30 à 14h / 16h10 à 16h40

- Aide ponctuelle sur certains événements nécessitant un encadrement supplémentaire.

Transmettre votre candidature (CV + lettre de motivation) à :

recrutementrh@lemeesurseine.fr